

Marlens : son histoire

Des vestiges romains (mur et trésor monétaire) découverts en 1780 au bas du Villard confirment la création très ancienne du village de Marlens. Villa Marlindam est situé sur la voie romaine reliant Milan, Aoste (Augusta Praetoria) à Genève (Genava) en passant par Conflans (Ad Publicanos), Viuz Faverges (Casuaria) et Annecy (Boutae) (la voie existait déjà au 1^{er} siècle après J.C.). Ces vestiges dateraient du 3^{ème} siècle après JC. En effet, en 277, les Alamans détruisent Boutae, une partie de Genava et incendient des villages dans les campagnes ce qui oblige les habitants à fuir après avoir enfoui leurs biens.

Villa Marlindum en 866 (ou 867), Marlandis Curtem en 879, le nom de Marlens est d'origine burgonde ; la présence burgonde est attestée par la découverte en 1957 d'une belle boucle de ceinturon portant trois personnages stylisés, entourés d'une frise et typique du 6^{ème} siècle. Le nom Villa Marlindum viendrait du nom d'un propriétaire germanique Marlindus qui aurait construit la première église.

Par un traité daté d'Aix la Chapelle (866 ou 867), ce domaine Villa Marlindum est donné par Lothaire II, roi de Bourgogne, arrière petit-fils de Charlemagne, à sa femme Thietberge ; il espère ainsi réparer ses torts envers son épouse...

En 879, Boson, élu roi de Provence cette même année, hérite de sa tante

Thietberge, de divers biens ruraux dont Marlandis Curtem. Ces biens comprennent les serfs des deux sexes qui s'y trouvent et les églises qui en dépendent

En 1016 (ou 1018), Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, donne au monastère des Bénédictins de Saint Martin de Savigny (Rhône) l'église et la localité de Talloires avec toutes les terres et les localités qui en dépendent, dont Merlendis. La reine Ermengarde, son épouse, conserve l'usufruit viager de Merlendis.

En 1030 (ou 1031), la même reine Ermengarde donne ses droits sur Merlendis au couvent de Saint Martin de Savigny " potestatem Merlensem cum ecclesia et appenditiis omnibus suis ".

En 1032, la Bourgogne est annexée au Saint empire germanique par l'empereur Conrad II. En réalité, l'empereur est loin et ce sont les grandes familles qui gouvernent, notamment celle d'Humbert aux Blanches mains, ancêtre de la dynastie de Savoie. De cette époque jusqu'en 1792, Marlens fait partie du comté, puis du duché de Savoie, puis du royaume de Piémont-Sardaigne.

En 1339, commence un procès fleuve de près de 5 siècles (1339-1827) avec la commune de Marthod à propos du tracé des limites dans la montagne de l'Alpettaz (l'étendue du territoire contesté était de 784 journaux ; Marlens en a eu 457 et Marthod 327).

A cette période du moyen âge, de nombreux seigneurs et communautés religieuses possédaient des biens sur Marlens (successivement Merlendis, Merlensem, Merlens, Marlenz, Marlencum, Marlandus, Marlantum). De cette époque nous est parvenue la Maison forte du Villard, mentionnée dans des documents en 1439 (ancienne possession des seigneurs des Clefs, puis de la famille de Beaufort, puis De Gruet, puis Sonnerat), maison remarquable par son colombier, édifice assez rare en Savoie.

*D*u point toponymique, à compter des années 1500, Marlens est définitivement utilisé dans tous les actes notariés concernant les familles de cette commune.

*E*n 1453, Louis, duc de Savoie, cède à la commune, pour 200 florins, la montagne dite Le Haut de Marlens (acte signé à Genève le 16 mars 1453).

*D*e 1536 à 1559, la Savoie, envahie par François 1er, reste sous la domination française.

*P*ar sa situation géographique, Marlens subit souvent des passages de troupes et doit supporter tout ce qui s'y rapporte : logements de troupes, cantonnements, quartiers d'hiver, réquisitions, frais de guerres, pillages...

1588 : troupes espagnoles

1599 : troupes de Henri IV

1602-1609 : troupes espagnoles

1630 : troupes françaises de Louis XIII

1690-1696 : troupes de Louis XIV

1701-1713 ; 2^{ème} occupation des troupes de Louis XIV

1742-1748 : troupes espagnoles

1792 : entrée de l'armée française en Savoie.

Cette même année 1792, la Convention prononce la réunion de la Savoie à la France et Marlens est dans le département du Mont Blanc.

*E*n 1814, le 1^{er} traité de Paris rend la Savoie à ses princes, mais Marlens reste annexé à la France et devient frontière de pays (entre la France et les états Sardes). En 1815, par le 2^{ème} traité de Paris, Marlens redevient Sarde et le reste jusqu'en 1860.

En 1860, suite au référendum, la province Savoie est définitivement rattachée à la France. Marlens devient limite départementale entre la Savoie et la Haute-Savoie, 2 départements nouvellement créés.

*A*u recensement de 1861, Marlens qui compte 807 habitants, est un village essentiellement rural. De nombreux jeunes partent chercher du travail ailleurs. La soierie Stunzi et l'usine Dupont avant 1900, la ligne de chemin de fer en 1901, les aciéries d'Ugine en 1903, l'usine Staubli en 1909 offrent aux habitants plus de possibilités de travail. Mais la population de Marlens fluctue autour de 600 habitants (avec au plus bas 593 habitants en 1921) jusqu'en 1982. Elle augmente maintenant régulièrement et atteint aujourd'hui 800 habitants. Est-ce l'attrait de la région ? Le prix de l'immobilier plus accessible qu'aux bords du lac d'Annecy ?